

EPAGE HuCA

Établissement Public d'Aménagement et de gestion de l'Eau Huveaune-Côtiers-Ayalades

Ordre du jour du Conseil Syndical du 20 mai 2026 à 10h00

111 rue du Dirigeable - ZI Les Paluds - 13400 AUBAGNE

Préambule

Délibérations

- Délibération n°1 : Installation des membres du conseil
- Délibération n°2 : Élection du Président
- Délibération n°3 : Élection des 3 Vice-Présidents
- Délibération n°4 : Élection des 3 membres du bureau
- Délibération n°5 : Délégation d'attributions du Comité Syndical au Président

Questions diverses – prochain Conseil

DÉPARTEMENT
des
Bouches-du-Rhône

EPAGE HuCA
Huveaune Côtiers Ayalades

Nombre de Conseillers en exercice : 22

Nombre de Présents : 21

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE du 20 mai 2026

L'An deux mille vingt- six, le 20 mai, à 10 heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué le 11 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'EPAGE HuCA (111 rue du Dirigeable, ZI Les Paluds, 13400 Aubagne), sous la présidence de Monsieur Laurent SIMON

PRÉSENTS :

Mesdames Laurence BRULEY, Christelle BURIAT, Capucine EDOU, Lyne FRICKER, Carine PAILLARD et Messieurs Ollivier ARTUPHEL, Marc de CANEVA, Jean-Jacques COULOMB, Ambrozio DOLFI, Claude FABRE, Laurent GARGUILO, Michel ILLAC, Frédéric JAMARD, Anthony KREHMEIER, Patrick MAGRO, Jean-Marc MARTINEZ, Hervé MENCHON, Vincent MITTIKA, Laurent SIMON, Jean-Pierre SQUILLARI, Frédéric SZABO

DÉLIBÉRATION N°1

OBJET : Installation des délégués de l'EPAGE HUCA

En application de ses statuts, entrés en vigueur par arrêté inter préfectoral du 15 septembre 2022, l'EPAGE Huveaune Côtiers Ayalades est administré par un comité syndical composé de délégués désignés par les assemblées délibérantes de ses membres :

- la Métropole Aix-Marseille-Provence dispose de 20 délégués titulaires et de 20 suppléants
- la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte dispose de 2 délégués titulaires et de 2 suppléants

Conseil Syndical du 20/05/2026 – Délibération n°1

CONSIDÉRANT

- la délibération n°HN-010-19164/26/CM en date du 17 avril 2026 de la Métropole Aix-Marseille-Provence ayant désigné ses délégués à l'EPAGE HUCA,
- la délibération n° CC 2026 057 en date du 24 avril 2026 du Conseil Communautaire de la Provence Verte ayant désigné ses délégués à l'EPAGE HUCA,

Monsieur Laurent SIMON, Président sortant, procède à l'installation des délégués des deux EPCI au comité syndical de l'EPAGE HUCA.

Sont déclarés installés dans leurs fonctions de délégués à l'EPAGE HUCA :

- Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence

"Vision Métropolitaine"		
Titulaires	SIMON	Laurent
	KREHMEIER	Anthony
	SQUILLARI	Jean-Pierre
	BOULAND	Nicolas
	DORIOU	Alexandre
	EDOU	Capucine
	DOLFI	Ambrozio
	LENEL	Lionel
Suppléants	LAN	Michel
	PEROTTINO	Serge
	DEL GRAZIA	Marc
	DE CALA	Lionel
	BRULEY	Laurence
	GARGUILO	Laurent
	MOLINO	André
	COULOMB	Jean Jacques

"Côtiers Ouest"		
Titulaires	MAGRO	Patrick
	AMARO	Romain
	ILLAC	Michel
	BURRIAT	Christelle
Suppléants	CAMBESSEDES	Henri
	GATIAN	Audrey
	BALDOCCHI	Léonard
	ABBA	Virginie

"Côtiers Est"		
Titulaires	MARTINEZ	Jean Marc
	DE CANEVA	Marc
Suppléants	JEANSELME	Sophie
	DESTROST	Bernard

Conseil Syndical du 20/05/2026 – Délibération n°1

"Communes Riveraines Huveaune" ou BV Huveaune		
Titulaires	PRIGENT	Perrine
	MITTICA	Vincent
	SZABO	Frédéric
	FRICKER	Lyne
	MIQUELLY	Véronique
Suppléants	FABRE	Claude
	JAMARD	Frédéric
	GARCIA	Damien
	HUGUET	Pierre
	COROT	Jean-Kristen
	MENCHON	Hervé
	BERGE	Henri

- Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

Titulaires	ARTUPHEL	Olivier
	PAILLARD	Carine
Suppléants	MEDA	Karine
	PAILLARD	Olivier

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le comité syndical,

Déclare la bonne installation des délégués des deux EPCI adhérents au comité syndical de l'EPAGE HUCA.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Monsieur Laurent SIMON
Président de l'EPAGE
Huveaune-Côtiers-Ayygalades

Certifié exécutoire par le Président
 compte tenu de la réception
 en Préfecture le
 et de la Publication le

Conseil Syndical du 20/05/2026 – Délibération n°1